

Astuce :
bus et marche à pied,
train et vélo...
combinez à volonté!



Il existe de nombreuses combinaisons de transports.

Certaines sont mises en place spécifiquement pour vous faciliter la vie :

- **Parcs Relais** : situés à Micropolis, Temis et Vaite à Besançon, ils permettent de garer sa voiture gratuitement pour se rendre ensuite en bus sur son lieu de travail. Fini le stress pour trouver une place de stationnement !
- **Abonnements combinés TER+bus** : afin de favoriser la combinaison de ces deux moyens de transport, une tarification spéciale est mise en place lors de la création simultanée des deux abonnements.
- **Vélocité+bus** : les abonnés annuels Ginko ainsi que les salariés dont l'employeur finance une partie de l'abonnement (dans le cadre d'une démarche Plan de Déplacements Entreprise) bénéficient d'un tarif préférentiel sur l'abonnement annuel Vélocité.
- **Car+bus** : la meilleure solution pour relier ville et campagne en toute simplicité !

sécurité
avant tout

- En voiture, à vélo ou à pied, nous devons tous respecter les règles du code de la route qui sont établies pour nous protéger. Les suivre, c'est une question de respect d'autrui et de soi, alors ne les négligeons pas !
- Quel que soit le mode de déplacement utilisé, des règles de sécurité s'imposent :
 - le port de la ceinture de sécurité au volant d'une voiture,
 - le port d'un casque et de protections (aux genoux, aux coudes, voire aux poignets) dans le cadre de la pratique du vélo ou du roller,
 - le port de bandes réfléchissantes que l'on soit à pied, à vélo ou à rollers est d'autant plus recommandé lorsque la luminosité est faible.

www.motilib.fr

0 800 005 205
(numéro vert)

Motilib est la centrale de mobilité pour la Franche-Comté. Elle permet de calculer un itinéraire de bout en bout en combinant plusieurs modes de transport (bus, car, train...).

www.besancon.fr
www.grandbesancon.fr
www.doubs.fr
www.franche-comte.fr
www.ter-sncf.com/franche_comte
www.ginkobus.com
www.franche-comte.ademe.fr

Toute l'info
pour bouger
autrement

Train, bus, marche,
co-voiturage, vélo,
autopartage...

Découvrez toutes les informations
nécessaires pour vous déplacer
en toute simplicité.

Ville de
Besançon

Grand
Besançon



Le Doubs
CONSEIL GENERAL
www.doubs.fr

Franche-Comté
Conseil régional

ter
SNCF

GINKO

ADEME
Direction Régionale
Franche-Comté

se déplacer autrement



Le vélo

Grâce aux aménagements cyclables, prendre son vélo pour aller au travail est devenu accessible au plus grand nombre !

www.velocite.besancon.fr

Vélocité

Ces 200 vélos répartis sur 30 stations au cœur de la ville, permettent de se déplacer en toute simplicité sans avoir à en gérer le stationnement.



Les bus Ginko

Le Grand Besançon est l'une des agglomérations de France les mieux desservies en bus.

L'offre par habitant est près de deux fois supérieure à la moyenne nationale !*

Le réseau Ginko permet de se rendre très facilement partout dans le Grand Besançon. La diversité des titres (abonnements salariés mensuels ou annuels, Famille, Couple, tickets 1 heure, Journée...) permet de trouver celui qui vous est le plus adapté.

www.ginkobus.com

Offre Ginko

51,1 km par an et par habitant

(moyenne nationale : 28,2 km par an et par habitant)

* hors Paris et Lyon

L'autopartage

L'autopartage, c'est l'occasion de se passer de son premier ou deuxième véhicule, de faire des économies importantes, et de contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique et l'engorgement des villes. L'autopartage est également un véritable outil d'optimisation des déplacements professionnels.

www.autocite.besancon.fr

Le TER

Vous relier de votre domicile à votre lieu de travail, c'est la mission quotidienne des TER avec leurs 180 trains et leurs 100 cars par jour. Afin de répondre au mieux aux attentes des voyageurs, des solutions économiques avec des réductions jusqu'à 75% sont proposées.

www.ter-sncf.com/franche_comte



Le covoiturage

Il n'est pas rare d'habiter près de l'un de ses collègues de travail, ou tout du moins sur sa route.

Il est donc facile de mettre le covoiturage en pratique !

En plus de réduire ses dépenses en énergie, c'est un moyen de transport plus convivial que la conduite en solitaire !

www.covoiturage.besancon.fr



Les parcs relais

Garez gratuitement votre voiture aux portes de la ville et continuez votre trajet en bus.

Pour un trajet entre le parc relais Temis et la mairie de Besançon, vous économiserez 10 minutes et un euro par jour* !

* temps de recherche de parking et marche à pied inclus. Voiture 5 CV

La marche

Bon pour la santé et pour l'environnement, c'est aussi le moyen de déplacement le plus simple : une paire de chaussures suffit ! Alors n'hésitez plus, et faites vous du bien !



Au travail sans ma voiture : que des avantages !



économie moins de dépenses en carburant !

Exemple : 20 km en voiture individuelle contre 20 km en prenant le train et le bus (2 trajets par jour pendant 20 jours)

En voiture : 9,96€ le trajet*
Soit pour un mois : 398,40€ environ

En train et bus : 1,55€ le trajet
Soit pour un mois : 61,80€
(en abonnement mensuel combiné)

Soit une économie de 336,60€ par mois !

Autre exemple en ville : 3 km en voiture individuelle contre 3 km en bus (2 trajets par jour pendant 20 jours)

En voiture : 1,50€ le trajet
Soit pour un mois : 60€

En bus : 0,88€ le trajet
Soit pour un mois : 35,20€
(pour un abonnement salarié Sésame)

Soit une économie de 24,80€ par mois !

environnement moins de pollution et moins de bruit

bien-être plus d'activité physique, plus de contacts humains, moins de stress...

*Ce montant comprend le carburant, l'assurance et l'entretien de la voiture

Tarifs :

o Vélocité

La première demi-heure d'utilisation est gratuite, et le vélo sonne trois fois pour signaler la fin de la gratuité (ensuite, le service est facturé 1€ l'heure avec un maximum de 4€ la journée).

Il existe deux formules d'abonnement : «courte durée» à 1€ valable une semaine et annuel «longue durée» à 15€ + 2€ de crédit temps.

www.velocite.besancon.fr

o LES BUS GINKO

- Ticket 1h = 1,20€
- Ticket journée = 3,60€
- Carnet de dix tickets 1h = 10,20€. Pas de date limite d'utilisation.
- Abonnement Sésame (mensuel à 35,20€ ou annuel à 387€).

Il permet de faire un nombre illimité de voyages sur toutes les lignes pendant une durée d'un mois (ou un an). Cet abonnement permet également de voyager sur les lignes TER dans le Grand Besançon sans supplément de prix.

www.ginkobus.com

o LE TER

- Abonnement activi'TER : il peut être hebdomadaire, mensuel ou annuel. Il permet de faire des trajets illimités sur une période donnée.
- Abonnement facili'TER : économisez jusqu'à 15€ par mois grâce à cet abonnement mensuel qui combine le train et les bus Ginko.

Le tarif d'abonnement varie en fonction du parcours effectué.

www.ter-sncf.com